

L'INSEP
INSTITUT NATIONAL
DU SPORT, DE L'EXPERTISE
ET DE LA PERFORMANCE

mercredi 29 septembre 2010

LA RECHERCHE DE L'EXCELLENCE SPORTIVE ET CELLE DE LA RÉUSSITE, SCOLAIRE, UNIVERSITAIRE OU PROFESSIONNELLE, DU (DE LA) SPORTIF(VE)

Les missions de l'INSEP trouvent, en particulier, leur fondement et leur cohérence dans le concept de **"double projet"** (ou "projet de vie") du (de la) sportif(ve) de haut niveau, approche spécifique de la France en matière de sport de haut niveau. Deux axes d'intervention complémentaires et indissociables en découlent qui guident, en permanence, l'action de l'INSEP : la recherche de l'excellence sportive et celle de la réussite, scolaire, universitaire ou professionnelle, du (de la) sportif(ve). Les interventions prioritaires de l'établissement ont, également, pour finalité la formation des cadres supérieurs de sport au service de la performance sportive des sportif(ve)s et des dispositifs qui y concourent.

Par décret du 25 novembre 2009, l'INSEP, établissement public administratif (EPA), est devenu **l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance, établissement public scientifique, culturel et professionnel (EPSCP)**. Ses missions de base sont réaffirmées ; mais l'accent est mis sur la formation, la recherche, le rôle de "tête de réseau" à jouer par l'établissement.

L'INSEP contribue au rayonnement sportif international de la France, ainsi qu'à la diffusion et la défense des valeurs d'exemplarité et d'éthique portées par le sport.

L'INSEP EN CHIFFRES CLÉS

**Un établissement implanté sur
plus de 28 hectares
27 Pôles France (21 disciplines)
630 sportif(ve)s de haut niveau
140 conseiller(e)s techniques sportifs (CTS)
et cadres fédéraux**

**Plus de 300 agents
80 personnels médicaux et
paramédicaux
(dont 50 médecins et dentistes ;
18 kinés ; 5 infirmières)
52 enseignant(e)s – formateur(trice)s
20 chercheur(e)s**

**32 formations
94% de réussite pour les
formations scolaires
76% de réussite pour les
formations universitaires
75% de réussite pour les
formations professionnelles**

ILS (ELLES) SONT PASSÉ(E)S PAR L'INSEP

ATHLÉTISME

Marie-José PEREC
Stéphane DIAGANA
Jean GALFIONE
Alain MIMOUN
Assia EL HANNOUNI
(*Paralympique*)

AVIRON

Sebastien VIEILLEDENT

BADMINTON

Hongyan PI

BASKET-BALL

Sandrine GRUDA
Tony PARKER
Ronny TURIAT

BOXE ANGLAISE

Brahim ASLOUM
Jérôme THOMAS

CANOË-KAYAK

Tony ESTANGUET

CYCLISME

Florian ROUSSEAU

ESCRIME

Laura FLESSEL
Christian D'ORIOLO
Jean-François LAMOUR
Éric SRECKI

GYMNASTIQUE

Isabelle SÉVERINO

HALTÉROPHILIE

Vencelas DABAYA

HOCKEY SUR GAZON

Arnoud JANSEN

JUDO

Marie-Claire RESTOUX
David DOUILLET

LUTTE

Lise LEGRAND
Ghani YALOUZ

NATATION

Malia METELLA

NATATION SYNCHRONISÉE

Muriel HERMINE
Virginie DEDIEU

PENTATHLON MODERNE

Amélie CAZE

SPORT DE GLACE

Laetitia HUBERT

TÆKWONDO

Pascal GENTIL

TENNIS

Amélie MAURESMO
Guy FORGET
Henri LECONTE
Jo-Wilfried TSONGA
Gaël MONFILS

TENNIS DE TABLE

Jean-Philippe GATIEN

TIR

Franck DUMOULIN

TIR À L'ARC

Sébastien FLUTE

LA RÉNOVATION DE L'INSEP

CONTEXTE GÉNÉRAL

L'état de dégradation du patrimoine immobilier de l'établissement était, début 2000, très marqué. Des interventions techniques avaient eu lieu. Des financements avaient été mobilisés, des travaux «ciblés» avaient été réalisés, mais les initiatives restaient ponctuelles et limitées. Et, en tout état de cause, leur impact sur le bâti était insuffisant. L'internat était très peu attractif, les espaces de vie insuffisants, les équipements sportifs vétustes.

Une désaffectation des lieux de la part de fédérations était possible et risquait de faire perdre à l'INSEP son rôle de vivier de l'élite sportive, au moment même où la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques et plus particulièrement ceux de Pékin (2008) et de 2012 rendaient nécessaire une compétitivité accrue des équipes de France, pour laquelle les conditions de l'entraînement sont essentielles.

La rénovation du site de 28 hectares de l'INSEP dans le Bois de Vincennes était au cœur de la politique sportive et représentait un enjeu majeur pour garantir le rôle essentiel et l'implication décisive de l'État en matière de sport de haut niveau.

Cette rénovation n'était pas simple, car les contraintes étaient nombreuses. Elles étaient, notamment, liées :

- au droit de l'urbanisme: l'INSEP est situé en site boisé classé et soumis à la règle du STCAL (zones constructibles strictement délimitées et définies dans le PLU) ;
- au droit immobilier: la propriété du sol (ville de Paris) et la propriété des constructions (Etat) du site de l'INSEP sont distinctes ;
- à la nécessité d'assurer la continuité du service aux sportif(ve)s pendant leur préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques (travaux à réaliser en site occupé).

Ce contexte particulier a abouti, en **avril 2004, à la finalisation et à l'adoption d'un plan directeur très ambitieux** qui mettait en évidence un montage complexe d'opérations à conduire pour répondre, globalement, aux besoins de l'ensemble du site :

- D'une part, des opérations de destruction, de construction et de rénovation de bâtiments (sportifs et non sportifs), avec l'objectif fonctionnel de bien distinguer deux zones:
 - **au Nord** : la formation et l'hébergement qui a fait l'objet d'un PPP et une livraison finale le 17 mai 2010,
 - **au Sud** : les équipements sportifs.

L'enveloppe financière de l'opération de rénovation du bâti s'élève au total à 210 M€.

- D'autre part, des besoins de gestion et d'exploitation concernant l'accueil, la restauration, l'entretien, la maintenance des locaux et des espaces verts, la sûreté du site.

LE SCHÉMA DIRECTEUR

Le schéma directeur prévoyait, notamment, la construction en zone sud d'un nouveau complexe sportif regroupant des installations sportives situées, pour l'essentiel, jusque là, en zone nord. Les droits à construire n'ont pu être acquis que par l'engagement de l'Etat de démolir des surfaces équivalentes bâties, la suppression de surfaces imperméabilisées (parkings, voirie), des mesures environnementales dont le reboisement de 6 ha et la rétrocession d'une bande de terrain d'1,5 ha à la ville de Paris. Tous ces engagements ont été rigoureusement tenus par l'État.

Un concours de maîtrise d'œuvre a été lancé par le ministère en charge des sports, le 14 juin 2004, portant sur la construction de 13 000 m² d'équipements sportifs neufs, le réaménagement des terrains de sport extérieurs et le schéma directeur d'aménagement du site.

À l'issue du concours, **le groupement Dusapin & Leclercq/BVL architecture/TER/INGEROP a été désigné lauréat, le 11 mai 2005.** Le marché de maîtrise d'œuvre a été notifié le 29 septembre 2005.

Un mandat de délégation de maîtrise d'ouvrage, pour la réalisation de l'opération, a été confié à l'Établissement public de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels (ÉMOC [aujourd'hui OPPIC]), par convention signée le 1^{er} juillet 2005 avec le ministère en charge des sports. L'enveloppe financière de l'opération s'élève à 51,2 M€. Le permis de construire et le permis de démolir ont été délivrés le **30 janvier 2007.**

ZONE NORD

TRAVAUX :

17 MAI 2010 : Les derniers bâtiments de la zone nord (phase 3) sont mis à disposition de l'INSEP

– **bâtiment D** [formations et «salle Prestige - Paris 1900»]

– **bâtiment E** [pôle image - formations]

JUIN 2010 : Création de **chambres hypoxiques** au sein du bât H

SEPTEMBRE 2010 : Fin des travaux sur les **espaces extérieurs**

SERVICES :

1^{ER} JANVIER 2010 : Reprise pleine et effective de toutes les missions de service par le partenaire privé [accueil, hébergement, restauration, maintenance...]

ZONE SUD

LIVRAISONS À LA RENTRÉE SCOLAIRE ET SPORTIVE 2009/2010 :

Complexe Christian D'Oriola (gymnastique, escrime, lutte, pentathlon moderne et tækwondo)

Bassin de 25 m (natation synchronisée et plongeon à 1 m)

Bassin provisoire de 50 m (water-polo, natation course)

Terrain de hockey sur gazon (synthétique)

Terrain de grands jeux (synthétique)

DÉCEMBRE 2009 – AVRIL 2011 : Rénovation du **gymnase Nelson Paillou** (badminton, basket-ball, tir)

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2010 : Réfection de la piste du **stade Omnès**

DÉBUT 2011-SEPTEMBRE 2011 : Rénovation du **Centre Marie-Thérèse Eyquem** (salle polyvalente, judo)

2011 : Travaux au sein du **Centre Jean Letessier** (boxe, haltérophilie, tennis, de table, tir à l'arc)

2011 : Création de 4 (au lieu de 2 - actuels-) **courts de tennis en terre battue**

2011-2012 : **Stands de tir et de tir à l'arc**

2013 : Fin de la reconstruction et livraison du **Centre aquatique Émile Schœbel**

Fin de l'aménagement de la **zone Sud-Ouest** de l'INSEP (aires de lancers définitives, terrain de grands jeux...)

COMPLEXE SPORTIF CHRISTIAN D'ORIOLO

MAÎTRE D'OUVRAGE

Ministère de la Santé et des Sports (MSS)

MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ

Opérateur du Patrimoine et des Projets
Immobiliers de la Culture (OPPIC)

MAÎTRES D'ŒUVRE

Dusapin & Leclercq / BVL architecture
TER / INGEROP

CHRISTIAN D'ORIOLA

1928-2007



Crédit Photo : Iconothèque de l'INSEP

L'enfant prodige de l'escrime française

PALMARÈS

Champion olympique

fleuret individuel en 1952 et 1956

Champion olympique

fleuret par équipe en 1948 et 1952.

Champion du Monde

fleuret individuel en 1947, 1949, 1953 et 1954

Champion du Monde

fleuret par équipe en 1947, 1951, 1953, 1958

Christian D'Oriola est né à Perpignan le 3 octobre 1928 au sein d'une famille de vigneron issue de la vieille noblesse catalane.

Dès l'âge de neuf ans, son père Henri d'Oriola, escrimeur lui-même, l'entraîne dans la salle d'escrime, au rez-de-chaussée de la demeure familiale. Il y retrouve comme maîtres d'armes M. Bourret, puis M. Helmer, et il s'exercera avec Irmann, Elie Montal, ou encore son ami de toujours Jean-Claude Valantin.

Cet entraînement lui permet de disputer ses premières compétitions officielles de fleuret dès l'âge de 13 ans, ce qui en fera l'enfant prodige de l'escrime française.

Il a 18 ans quand il dispute le championnat de France de fleuret et devient vice-champion de France.

Parallèlement, il poursuit ses études au Collège public de Perpignan. En 1947, en même temps que le baccalauréat, il prépare son premier championnat du monde. Il y enlève son premier titre mondial et devient le champion du monde de fleuret le plus jeune de tous les temps.

Il poursuit ses études de droit à l'université de Montpellier.

Surnommé d'Artagnan par les Anglais dès 1948, il dispute, cette année là, à 20 ans, la finale olympique du fleuret par équipe à Londres face à l'Italie. C'est son premier sacre olympique.

Christian d'Oriola et l'équipe de France poursuivent leur moisson à l'occasion des championnats du monde en 1953. Il est farouche opposant à l'introduction du fleuret électrique en escrime à partir de 1954 et s'incline en finale des championnats du monde de 1955. Il modifie alors sa technique pour l'adapter aux nouvelles contraintes matérielles.

Durant ces années, il est aussi appelé à la prestigieuse Ecole d'Entraînement Physique Militaire d'Antibes pour apporter son expertise dans la désignation des maîtres d'armes militaires.

En 1956, il remporte la médaille d'or aux Jeux Olympiques de Melbourne au fleuret électrique.

En 1960, il est porte-drapeau de la délégation française aux Jeux Olympiques et termine 7e du tournoi de fleuret à 32 ans.

Il remporte encore le titre de champion de France d'épée par équipe en 1970 à l'âge de 42 ans !

Après son immense carrière sportive, il s'établit à Nîmes et deviendra inspecteur d'assurances dans les départements entourant sa résidence nîmoise. Marié à l'ancienne fleurettiste internationale Kate Delbarre, il partagera avec elle sa passion pour l'escrime.

COMPLEXE SPORTIF CHRISTIAN D'ORIOLA

Les travaux préliminaires ont été réceptionnés en octobre 2007. Les travaux de la tranche ferme (pôle sportif, extension centre nautique, terrain de grands jeux et terrain de hockey sur gazon) ont commencé en octobre 2007.

L'incendie du centre aquatique Émile Schœbel, survenu dans la nuit du 10 au 11 novembre 2008, a eu des incidences financières et de calendrier sur la réalisation du troisième bassin dédié à la natation synchronisée. De fait, les réceptions des deux entités pôle sportif et l'extension du stade nautique ont dû être séparées.

La réception du pôle sportif (et des 2 terrains de sport extérieurs) a eu lieu le 30 juillet 2009.

La réception du bassin de natation synchronisée a eu lieu le 4 septembre 2009.

La prise de possession par l'INSEP a pu avoir lieu à ces dates. Le site est en fonctionnement. La levée des réserves s'est achevée au cours du premier semestre 2010.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

18,3 ha de surface d'assiette du projet
(zone sud de l'INSEP)

12 475 m² de SHON pour le complexe
sportif D'ORIOLA



COMPLEXE SPORTIF CHRISTIAN D'ORIOLA

LE COMPLEXE SPORTIF CHRISTIAN D'ORIOLA ACCUEILLE CINQ DISCIPLINES

GYMNASTIQUE

3 300 m²

42 sportif(ve)s au sein du pôle France ;

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

Salle Émilie LE PENNEC

Championne olympique 2004 – barres
asymétriques

Championne d'Europe 2005 – barres asymétriques
Médaille d'or aux internationaux de France 2005
– barres asymétriques

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

Salle Arthur MAGAKIAN

Directeur technique national de la Fédération
Française de Gymnastique pendant 23 ans
et grand artisan du développement de la
gymnastique hexagonale et mondiale.

ESCRIME

3 400 m²

79 sportif(ve)s au sein du pôle France ;

SABRE

Salle Jean-François LAMOUR

Champion olympique 1984, 1988

Champion du monde au sabre individuel 1987
Ministre Chargé des Sports (2002-2007)

FLEURET

Salle Jean-Claude MAGNAN

Champion olympique au fleuret par équipe 1968

Vice-champion olympique au fleuret 1964

Champion du monde au fleuret 1963, 1965

ÉPÉE

Salle Philippe RIBOUD

Champion olympique par équipe en 1980, 1988

Champion du monde 1979, 1986

LUTTE

1 600 m²

50 sportif(ve)s au sein du pôle France ;

Salle Steeve GUENOT

Champion olympique 2008 – lutte gréco-romaine
-66 kg

Vice champion du monde 2007 – lutte gréco-
romaine -66kg

Médaille de bronze aux championnats d'Europe
juniors 2005 – lutte gréco-romaine -66kg

PENTATHLON MODERNE

utilisation des pites d'escrime

17 sportif(ve)s au sein du pôle France ;

TÆKWONDO

1600 m²

27 sportif(ve)s au sein du pôle France ;

Salle Paul VISCOGLIOSI

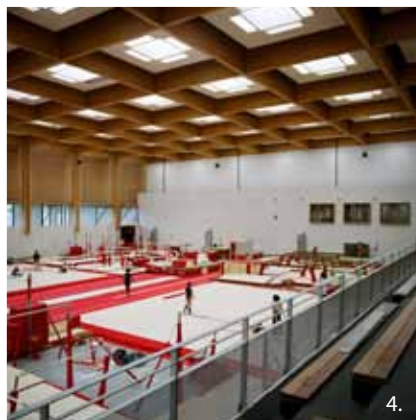
Double vainqueur de la coupe de France

Membre de l'équipe de France de 1978 à 1980

Président de la Fédération Française de Tækwondo
(1996-2004)

**Ainsi que des espaces
mutualisés dédiés à
l'hydro récupération, à
la musculation et à l'aide
à la performance.**

COMPLEXE SPORTIF CHRISTIAN D'ORIOLA



DE DROITE À GAUCHE ET DE HAUT EN BAS

1 et 2. Détails de l'habillage en bois du complexe; 3. Salle Arthur Magakian; 4. Salle Émilie Le Pennec; 5. Salle Jean-Claude Magnan; 6. Salle Steeve Guénot; 7. Salle Paul Viscogliosi; 8. Salle de musculation; 9. Salle d'hydro-récupération



**TERRAIN DE
HOCKEY SUR GAZON
ALAIN DANET**

ALAIN DANET

1932-2006

Le sport comme fil conducteur d'une vie entière

Membre d'honneur du Comité International Olympique, Commandeur de la Légion d'honneur et Officier de l'Ordre national du Mérite, Alain Danet est mort, le 27 mars 2006 à l'âge de 74 ans.

Il avait commencé sa carrière comme avocat (1954-1957), avant de traverser l'Atlantique pour faire ses armes comme reporter à Life Magazine, puis de rejoindre le groupe de presse Prouvost (1957-1976).

International de Hockey, sélectionné aux Jeux Olympiques d'Helsinki en 1952, Alain Danet a été président de la Fédération Française de Hockey (1960-1964, 1972-1980), puis président de la Fédération Européenne de Hockey (1974-2003).

Il a été chef de mission pour la France aux Jeux Olympiques, de 1964 à 1980.

Cette personnalité du hockey Français puis international a ensuite rayonné dans le monde sportif : coorganisateur de la première réunion des Comité Nationaux Olympiques (CNO) à Rome (1965), il a également participé à la création des Comités Olympiques Européens (1968).

Membre du comité exécutif des COE (1993-1997) et conseiller du président de l'Association des Comités Nationaux Olympiques (ACNO) (1995), il a été successivement membre du conseil d'administration (1961- 1966), secrétaire général (1961), trésorier (1969) et vice-président (1972) du CNOSEF.

Membre fondateur de la candidature de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques en 2012 (après avoir dirigé celle de 1992 et œuvré pour celle de 2008), Alain Danet était président de l'Académie des sports depuis 1991 et président du Racing Club de France (1985-1992).

Chef de la mission interministérielle pour la promotion de l'image internationale de la France à travers le sport (1995-1997), il a dirigé les Jeux de la Francophonie qui se sont déroulés à Paris en 1994.

Lors de son décès en 2006 le monde du sport et le monde du hockey en particulier lui ont rendu l'hommage que méritait ce grand homme de sport.

TERRAIN DE HOCKEY SUR GAZON ALAIN DANET

Surface: 5 000 m²

Revêtement: gazon synthétique

Hockey sur gazon

19 sportifs au sein du pôle France

Le terrain de hockey sur gazon Alain Danet, d'une superficie de 5 000 m², bénéficie, notamment, d'un revêtement de très haute qualité.

Il est équipé d'un arrosage par six canons (aux quatre coins du terrain et deux en partie centrale sur les longueurs), alimenté par un bassin de retenue bâché, où se mêlent l'eau de récupération des eaux pluviales et l'eau du réseau INSEP.

Deux buts en largeur, en complément des deux buts en longueur, sont destinés à l'entraînement des sportifs de haut niveau.

Ces nouvelles technologies permettent d'organiser des Championnats internationaux de grande qualité.



Crédit Photos: Pascal AIMAR/Tendance floue, pour l'OPPIC

**L'OPÉRATEUR
DU PATRIMOINE
ET DES PROJETS
IMMOBILIERS
DE LA CULTURE
(OPPIC)**

**LE GROUPEMENT
DUSAPIN & LECLERCQ/
BVL ARCHITECTURE/
TER/INGEROP**

30 rue du Château des Rentiers
CS 61 336
75 647 Paris Cedex 13
tél. 01 44 97 78 00
fax. 01 44 97 79 00
site: www.oppic.fr

CONTACT PRESSE

Sylvie Lerat
tél. 01 44 97 78 04
mail: s.lerat@oppic.fr

**l'Opérateur
du patrimoine
et des projets
immobiliers
de la Culture**

l'Établissement public de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels (ÉMOC) et le Service National des Travaux (SNT) fusionnent pour devenir l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture

C'est en application d'une décision du conseil de modernisation des politiques publiques du 11 juin 2008 demandant qu'un rapprochement soit recherché entre le Service national des travaux (SNT), créé en 1990 sous la forme d'un service à compétence nationale, et l'Établissement public de Maîtrise d'Ouvrage des travaux Culturels (ÉMOC), créé en 1998 sous la forme d'établissement public administratif que vient d'être mis en place l'Opérateur du Patrimoine et des Projets Immobiliers de la Culture par le décret du n°2010-818 du 14 juillet 2010.

On rappellera que, chargés tous deux d'exercer des tâches de maîtrise d'ouvrage pour le compte du ministère de la culture et de ses établissements publics (et pour d'autres ministères: ainsi la défense, pour le SNT, et l'enseignement supérieur et jeunesse et sports pour l'ÉMOC), l'un – le SNT – s'est progressivement spécialisé dans des missions de restauration et d'aménagement de bâtiments protégés, l'autre – l'ÉMOC – a été chargé de conduire de grosses opérations tout en développant un rôle de conseil et d'assistance dans la mise en œuvre de la politique immobilière du ministère. **Le SNT traitait une moyenne de 250 opérations par an pour un montant de 40 M€ ; l'ÉMOC a traité une moyenne de 25 opérations par an pour un montant de 150 M€.**

La fusion de ces deux entités répond à plusieurs objectifs: **simplifier le paysage de la maîtrise d'ouvrage au Ministère de la Culture, regrouper**

au sein d'un opérateur unique possédant deux expériences complémentaires relatives, l'une à la conduite de grands projets immobiliers dans le domaine culturel, l'autre aux travaux de restauration et d'aménagement de grands monuments appartenant à l'Etat. Conduite dans le cadre de la révision générale des politiques publiques, cette fusion permet enfin de réaliser des gains significatifs liés à la mutualisation des fonctions support.

Au delà des tâches que constituent la poursuite des opérations en cours, **l'un des objectifs prioritaires consistera à aider le Ministère de la Culture et ses établissements publics à disposer d'une vision globale à moyen /long terme des interventions à conduire sur les immeubles placés sous leur responsabilité.** Que ces interventions soient justifiées par l'usure du temps, par l'évolution des réglementations ou par l'évolution des besoins liés à l'usage de ces immeubles.

Ce nouvel établissement public national à caractère administratif est placé sous la tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication. **Sa dénomination fait référence à l'héritage des deux entités auxquelles il succède: patrimoine et projets.** Ses missions ont été élargies: affirmation, au delà de la fonction de maîtrise d'ouvrage, d'un rôle de conseil, d'assistance et de conduite d'études préalables dans le domaine immobilier; de mise en œuvre d'opérations en milieu complexe ou contraint; de soutien à la création architecturale et aux innovations technologiques en matière d'équipements publics.

LE GROUPEMENT DUSAPIN & LECLERCQ/ BVL ARCHITECTURE/ TER/INGEROP

UNE ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE PLURIDISCIPLINAIRE

Notre équipe de maîtrise d'œuvre a réuni des compétences très complémentaires afin de répondre à la richesse du cahier des charges auquel il nous fallait répondre.

ARCHITECTE MANDATAIRE :

François Leclercq, architecte urbaniste, s'est illustré dans la réalisation de grands équipements publics (comme le campus du lycée Jean Baptiste Corot à Savigny sur Orge) et le développement de grands projets urbains, comme la refonte du Nord Est parisien, la Défense ou encore Euromed II à Marseille. **L'apparence d'immense cabane du complexe sportif Christian d'Oriola n'est pas étrangère à la présence de la forêt, théâtre d'ombres et de mystère, avec laquelle François Leclercq a voulu tisser un lien étroit.** L'émotion ressentie face à cet édifice tient d'abord à son enveloppe, **un plissé organique en pin qui lui confère l'aspect d'un origami dont la rigueur n'a d'égale que la force.** La forme procède de la fonction. Dans ce cocon protecteur, **la spatialité des salles d'entraînement, la lumière et l'acoustique s'adaptent à chacune des disciplines.** Créant un univers tendu vers la performance, l'architecture, dans sa justesse, répond, ici, à l'idéal d'exactitude sportive, synonyme de médailles olympiques. (Michèle Leloup, «Dans le Bois : Halle de Sport à l'INSEP», préface)

ARCHITECTE ASSOCIÉ :

Arnaud Bouët (BVL Architecture), architecte et ancien de l'INSEP, a apporté ses compétences dans le domaine du sport et en particulier des piscines. Pour l'essentielle publique, l'architecture de BVL se met en scène. Ponctuation urbaine ou

repère dans la ville, empreinte dans le paysage ou simple strate supplémentaire inscrite dans la topographie, monumentale ou minimaliste, elle appartient à son contexte politique, économique, géographique, fonctionnel... Et c'est sa mise en situation qui en révèle les fondements comme les ambitions.

PAYSAGISTE :

Si leurs réalisations comptent de nombreux jardins, parcs et squares, le positionnement singulier de l'agence Ter consiste à aborder toutes les questions relatives à l'urbain, le renouvellement et l'anticipation de son devenir, sans séparer «paysage et urbanisme».

L'agence Ter opère sur la transformation des espaces. Leur approche conceptuelle permet de fédérer et d'orienter le devenir du site. Eaux, strates et horizons sont des thèmes et questionnements récurrents qui sous tendent les projets de l'agence, ils initient la fabrication des lieux et prennent différentes formes et orientations à l'intérieur des réalisations.

BUREAU D'ÉTUDE TOUT CORPS D'ÉTAT

Dans la grande tradition de l'ingénierie de la construction en France, INGÉROP a su développer une image particulière. Les valeurs humaines et éthiques du groupe INGÉROP sont empreintes d'un profond respect de ses clients, de ses collaborateurs et de ses partenaires : **le développement durable, dans toutes ses acceptions, est la véritable fiche d'identité du groupe, au bénéfice de tous.**